

Compte rendu de séance

Séance du 26 août 2026

L'an 2026 et le 26 Août à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE Salle du haut sous la présidence de TOURREIX Jean-Luc, Maire.

Présents : M. TOURREIX Jean-Luc, Maire, Mmes : BALLOT Sandrine, COMBRE Nathalie, FEDRZEL Chloé, GAUREL Karine, POUX Marie-Laure, SALES Christine, SOUCHEYRE Evelyne, MM : BARLOT Nicolas, COURTEIX Anthony, ECLACHE Patrice, FABIE Eric, FLANDIN Thierry, IZARD Bruno, SUDRE Frédéric

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

Date de la convocation : 17/08/2026

Date d'affichage : 17/08/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DU PUY DE DOME le : 28/08/26

et publication ou notification du : 28/08/26

A été nommé(e) secrétaire : COMBRE Nathalie

Approbation du projet de compte-rendu de la réunion du 29/07/26

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Renouvellement des lignes directrices de gestion

Aucune délibération – report au conseil du 14 septembre prochain

Commission du personnel se réunira le 9 septembre prochain pour complétions du document.

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Dénomination voie Village de Monges - 2026_066

Dénomination voie Village de Monges - réf : 2026 066

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 5 mai 2011 approuvant la nécessité de dénommer et numéroter les voies de la commune. Il indique que suite à la construction de 2 nouvelles maisons individuelles au village de Monges il convient de nommer une nouvelle voie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de nommer « Chemin du Chancet » la nouvelle voie sur le village de Monges
- que la commune prendra à sa charge les frais de fournitures et de pose des poteaux et plaques nécessaires.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

1/ Débriefing du déroulement de la fête :

- Réflexion sur la prise en charge par la mairie des frais de sécurité qui encadrent les différentes animations durant la semaine de la fête.
- **Rappel du budget de la fête : frais engagés (environ 20000€)**
 - Concert : 10200€ TTC
 - Réveil bourboulou : 1500€
 - Feux d'artifice : 5500€ -non tiré à cause de la canicule. Prise en charge à la hauteur de 50% pour faciliter la trésorerie du prestataire.

- Frais de traiteur concert et réveil bourboulieu

- Un animateur serait à envisager tout au long de la fête.
- Renforcer la signalisation du concert.
- Remerciements auprès des conscrits et auprès de la municipalité pour la réalisation de cette nouvelle édition de la fête à Gelles.

2/ Devis pour la pose de film anti-UV à l'école primaire :

Une estimation de pose de films occultants pour toutes l'école a été faite par Coudert création qui propose un devis global à 3588€ TTC (hors frais de location de nacelle à prévoir)

Il existe deux options de films possibles :

- Option 1 : 84% de rejet de l'énergie solaire mais uniquement 16% de la luminosité.
- Option 2 : 70% de rejet de l'énergie -30 % luminosité).

Le conseiller de l'Adhume approuve la qualité des films et propose de prioriser la pose de films avec option 1 pour les 3 vélux -pose de films option 2 pour les fenêtres hautes basées à l'étage.

- Devis à actualiser et déterminer une date d'intervention prochainement en fonction de disponibilités du prestataire.

Des fonds FEDER existent pour des projets de revégétalisations et de rénovation des écoles. Des complétudes d'informations sont à obtenir pour étudier la possibilité d'obtenir des subventions pour ces projets.

3/ Projet d'installation de climatisation réversible au sein de l'école.

Un devis a été reçu pour l'installation à tous les étages de l'école à la hauteur de 10115€ -un autre devis est en cours d'attente. Une prise en charge est possible à la hauteur de 50% par le dispositif

EDF -Aides aux solutions durables. -> Le conseil valide ce projet d'investissement en se basant sur l'offre la moins couteuse pour ensuite assurer la demande de subvention.

Autres points :

Points Santé -Commerces :

- Les recherches pour trouver un médecin se poursuivent. Le cabinet médical du Docteur Caillot n'ayant pas été occupé, le docteur n'a pas souhaité que la Commune débute un contrat de location, de ce fait aucun loyer n'a été versé.
- Côté pharmacie, le dossier de reprise de la pharmacie passe en audition du conseil de l'ordre des pharmaciens le 3 septembre.
- Une aide au loyer est demandée pour faciliter son installation et l'encourager à s'installer même sans médecin pour le moment.
- Départ de l'orthophoniste
- Un projet de reprise du bar -restaurant Marcello s'est fait connaître auprès de la municipalité.

A noter :

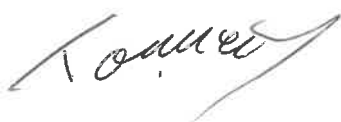
- 4 septembre : Matinée technique -commission Rivières et milieux aquatiques-organisée par la Comcom Dôme Sancy Artence-Mairie d'Olby -9h30- visite de chantier et démonstration sur le terrain.
- 16 octobre : Comité syndicale du SIAEP.
- Prévoir en ce début de rentrée la mise en place du conseil municipal des jeunes.

Prochain conseil le 14 septembre 20h – sujets prioritaire : Renouvellement des lignes directrices de gestion

Séance levée à : 23:07

En mairie, le 28/08/2006

Le Maire, Jean-Luc TOURREIX




La Secrétaire, Nathalie COMBRE

